

La compagnie Luxair lance une nouvelle ligne entre Luxembourg et La Rochelle

A partir du samedi 22 mai 2021, la compagnie luxembourgeoise Luxair assurera des liaisons entre l'aéroport de Luxembourg-Findel et celui de la Rochelle-Ile de Ré. C'est la première fois que cette compagnie se pose à La Rochelle-Ile de Ré et qu'une liaison aérienne relie les deux pays.

La liaison sera effectuée en De Havilland Q400, avec une capacité de 76 sièges, tous les mercredis et samedis, du 22 mai 25 septembre, aux horaires suivants :

LA ROCHELLE-ILE DE RE > LUXEMBOURG		22 mai → 25 sept. 2021	LUXEMBOURG > LA ROCHELLE-ILE DE RE	
Départ	Arrivée		Départ	Arrivée
16h55	18h35	Mercredi	14h30	16h15
9h00	10h40	Samedi	6h35	8h20

Informations et réservations sur www.luxair.fr

Fondée en 1961, la compagnie Luxair a transporté, en 2019, plus de 2,1 millions de passagers, soit 49% du nombre total de passagers transitant à l'aéroport du Luxembourg. La compagnie possède actuellement 19 avions (11 Q400, 4 B737/800, 4 B737/700) et dessert quatre-vingt destinations, principalement en Europe et dans le nord de l'Afrique ainsi qu'au Moyen Orient. Luxair est employeur important dans l'économie du Grand-Duché de Luxembourg et de la Grande Région environnante.



Outre les retombées économiques attendues pour le territoire rochelais et sa région liées aux dépenses des voyageurs lors de leur séjour, cette liaison permet une meilleure connexion entre l'ouest et l'est de la France, en proposant une offre de transport satisfaisante. En effet, cette ligne permet non seulement de rejoindre le Grand-Duché de Luxembourg et sa capitale, mais également de mieux desservir les départements français frontaliers, ainsi que les régions frontalières allemande et belge. Par la route, il faut compter 7h30 de trajet pour relier Metz et 8h de trajet pour rejoindre Luxembourg. La SNCF n'est pas en mesure de proposer mieux qu'un trajet d'une durée de 6h30 pour Metz / 7h30 pour Luxembourg et nécessitant un changement de gare à Paris.

Gilles Feith, Chief Executive Officer de Luxair, nous explique les engagements environnementaux de la compagnie : « La politique de renouvellement de la flotte de la compagnie est un exemple concret de son engagement en matière d'environnement. L'âge moyen des avions Luxair est de 6,5 ans. Une flotte récente opère des avions rationalisés, plus légers et plus économes en carburant. »

Outre cette nouvelle compagnie, les 4 compagnies aériennes déjà présentes à La Rochelle-Ile de Ré [Chalair, easyJet, Ryanair et Jet2] confirment la reprise des vols cet été et proposent à la vente les destinations suivantes :

- **BRISTOL** avec easyJet : du 29/06 au 04/09/2021 - 2 vols hebdomadaires (mardi et samedi)
- **BRUXELLES-CHARLEROI** avec Ryanair : du 03/07 au 30/10/2021 - 2 vols hebdomadaires (mardi et samedi)
- **DUBLIN** avec Ryanair : du 21/05 au 29/10/2021 - 3 vols hebdomadaires (mercredi, vendredi et dimanche)
- **GENEVE** avec easyJet : du 29/06 au 04/09/2021 - 3 vols hebdomadaires (mardi, jeudi et samedi)
- **LONDRES-GATWICK** avec easyJet : du 28/06 au 05/09/2021 – 6 vols hebdomadaires (tous les jours sauf le mardi)
- **LUXEMBOURG** avec Luxair : du 22/05 au 25/09/20 - 2 vols hebdomadaires (mercredi et samedi)
- **LYON** avec Chalair : toute l'année - entre 3 et 8 vols hebdomadaires
- **MANCHESTER** avec Jet2 : du 03/07 au 18/09/2021 - 1 vol hebdomadaire (samedi)
- **NICE** avec easyJet : du 28/06 au 05/09/2021 - 3 vols hebdomadaires (lundi, vendredi et dimanche)
- **PORTO** avec Ryanair : du 03/07 au 30/10/2021 - 2 vols hebdomadaires (mardi et samedi)

Contact Presse :
Claire DOUSSET
c.dousset@larochelle.aeroport.fr
05 46 42 45 45